

Avis de Présélection

Date : 12 décembre 2008

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a sollicité du Fonds Africain de Développement, ci-après dénommée le FAD, un prêt en diverses monnaies pour contribuer au financement de la réhabilitation du périmètre du Bas Mangoky et prévoit d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre du marché faisant l'objet du présent Avis de Présélection
2. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, représenté par la Personne Responsable des Marchés Publics, ci-après dénommé le « Maître de l'Ouvrage », prévoit de procéder à une présélection d'entreprises en vue de l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle prise d'eau à Bevoay, Commune Rurale de Nosy Ambositra, District de Morombe, Région Sud Ouest MADAGASCAR ».
3. Peuvent être candidats à la présélection les entreprises et groupements volontaires d'entreprises d'un pays répondant aux critères de provenance définis dans les Règles et procédures pour l'acquisition.
4. Les candidats répondant aux critères fixés peuvent se procurer le dossier de présélection en faisant la demande par courrier, téléphone, fax ou e-mail à : **Monsieur Le Directeur du Projet de Réhabilitation du Périmètre du Bas Mangoky, bâtiment de la Direction du Génie Rural et de la Mécanisation Agricole, Route d'Ambatobe, Nanisana ANTANANARIVO, Tél. N° 00 261 20 22 527 10, e-mail : projetbas Mangoky@moov.mg**
5. Il doit être bien spécifié, dans cette demande, qu'il s'agit d'une «demande de dossier de présélection pour la construction de la nouvelle prise d'eau à Bevoay dans le cadre de la réhabilitation du périmètre du Bas Mangoky ». **Le dossier est disponible moyennant paiement d'un montant non remboursable de 50 000 Ariary ou 20 Euros.** Pour les entreprises ayant leurs sièges à l'extérieur de Madagascar, la Cellule d'Exécution du Projet de Réhabilitation du Périmètre du Bas Mangoky expédiera ledit dossier par DHL ou par courrier électronique et elle ne sera en aucun cas tenu responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement.
6. Pour répondre aux critères de sélection, le candidat devra avoir, **au minimum** :
 - a) une expérience satisfaisante, comme entrepreneur principal, pour l'exécution, **au cours des cinq dernières années d'au moins deux projets de nature et de complexité comparables** au marché proposé **d'un montant d'au moins de 15 millions d'Euros chacun.** Pour chaque marché proposé, cette expérience doit comprendre au moins l'un des indicateurs suivants : 2000 m³ de béton armé, 150 000 m³ de déblai, 15 000 m³ de remblai compacté, 5 000 m² de palplanche métallique, 15 tonnes d'ancrage précontraints.
 - b) Une expérience spécifique **au moins deux marchés en travaux fluviaux pendant les cinq dernières années** comportant :
 - de battage de pieux et palplanches métalliques de fort module dans des terrains compacts ;
 - de terrassements généraux, carrières et transport et mise en place d'embrochements, dragage.
 - d'ouvrages d'art en béton armé.

7. Les Demandes de Présélection, qui doivent être faites sous pli fermé, devront être déposées ou adressées en recommandé à :

**Monsieur Le Directeur du Projet de Réhabilitation du Périmètre du Bas Mangoky
Bâtiment de la Direction du Génie Rural et de la Mécanisation Agricole
Route d'Ambatobe, Nanisana ANTANANARIVO MADAGASCAR**

au plus tard le : 23 janvier 2009 à 17 heures et porter expressément la mention "**Demande de Présélection pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle prise d'eau à Bevoay, Commune Rurale de Nosy Ambositra, District de Morombe, Région Sud Ouest - MADAGASCAR**".

8. Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande reçue en dehors des délais.
9. Les candidats seront informés en temps voulu de la suite donnée à leur candidature. Seuls les entreprises et groupements d'entreprises présélectionnés dans le cadre de cette procédure seront appelés à soumissionner.